

## Obtenez votre permis de former 2 jours

### Objectif général

---

Ces 2 jours, obligatoires pour les maîtres d'apprentissage de la branche HCR, vous permettront de maîtriser les règles du contrat d'alternance, de savoir accompagner vos apprentis dans leur parcours professionnel, leur transmettre vos savoirs et évaluer leurs acquis.

### Public

---

Chefs d'entreprise, conjoints, salariés du secteur HCR

### Durée

---

14 heures.

### Pré-requis

---

Avoir des salariés, des apprentis ou projeter de recruter. Avoir une fonction d'encadrement d'une équipe dans le secteur HCR.

### Plages horaires

---

De 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

### Programme

---

#### Jour 1 : l'alternant et son recrutement

##### Matin

- ☞ Représentation, psychologie, adolescent et motivation
- Travail sur les représentations : l'Apprenti et le Maître d'Apprentissage
- Les mécanismes de la motivation, la psychologie chez l'adolescent

##### Après-midi

- ☞ Recrutement et insertion
- Conduite de l'entretien et notion d'écoute
- Intégration à l'équipe
- Co-construction d'un protocole d'accueil et d'intégration
- Situation de différence : la situation de handicap.

#### Jour 2 : l'accompagnement de l'alternant

##### Matin

- ☞ Initiation au droit social : les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR
- L'environnement législatif de l'apprentissage
- Le contrat d'apprentissage
  
- ☞ Les leviers et freins dans l'accompagnement d'un apprenti
- Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

##### Après-midi

- ☞ La relation avec le CFA
- Constats
- Les temps de rencontres
- Le livret de suivi de formation
  
- ☞ L'évaluation
- Présentation, définition, construction de l'évaluation
- Le CCF ou le mode ponctuel : enjeux et limites

### Moyens et encadrements pédagogiques

---

- Atelier participatif en groupe restreint (12 personnes maximum).
- Animation par des consultants experts dans le domaine.
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

### Pour plus d'informations

---

#### Service Formation Continue - Par territoire :

04 : [formationcontinue04@cmar-paca.fr](mailto:formationcontinue04@cmar-paca.fr)  
04 92 30 90 97 - 06 70 27 71 76

13 : [formationcontinue13@cmar-paca.fr](mailto:formationcontinue13@cmar-paca.fr)  
04 91 32 24 70

05 : [formationcontinue05@cmar-paca.fr](mailto:formationcontinue05@cmar-paca.fr)  
04 92 52 80 15

83 : [formationcontinue83@cmar-paca.fr](mailto:formationcontinue83@cmar-paca.fr)  
04 94 61 99 65

06 : [formationcontinue06@cmar-paca.fr](mailto:formationcontinue06@cmar-paca.fr)  
04 92 12 53 45

84 : [formationcontinue84@cmar-paca.fr](mailto:formationcontinue84@cmar-paca.fr)  
04 90 89 20 40

